



Saint-Ouen, le 16 novembre 2009

## QUESTIONS ORALES - CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/2009

Madame le maire,

Dans mon intervention sur le sujet de la Maison des associations et de la vie des associations, j'indiquais la réelle nécessité d'encourager, d'accompagner et de soutenir la vie associative. J'indiquais par ailleurs qu'il ne s'agissait pas de distribution de subventions dérisoires au regard de l'importance des actions posées quotidiennement par ces responsables et bénévoles associatifs à Saint Ouen.

Les derniers événements tragiques dans notre ville démontrent cette nécessité d'aider au développement des actions citoyennes et associatives dans notre ville. Nous savons que ceux qui sont sur le terrain savent bien que l'implication des associations est déterminante pour la ville de Saint Ouen dans tous les domaines de développement socioéducatif. Mais il me semble impératif de respecter la loi 1901 qui elle-même garantit l'indépendance des associations par l'établissement d'un véritable dialogue, entre elles et la ville, basé sur la reconnaissance de leur représentativité.

Une véritable synergie entre les associations et la ville permettrait d'établir avec toutes les associations, des règles de transparence, de contrôle et d'évaluation qui seront autant de gages d'indépendance et d'efficacité.

Vous comprendrez donc Madame le maire que nous ne pouvons nous contenter de ce que vous indiquez comme résultat de consultations des associations qui aboutirait à la construction de la maison de la vie associative et du citoyen dont la gestion ou la co-gestion n'est pas du tout abordé dans la brillante exposition de notre collègue en charge de la vie associative.

Sans verser dans la polémique Madame le maire, pour une information suffisante et plus objective de l'ensemble des élus que nous sommes et des citoyens intéressés par ce projet, je vous prie de bien vouloir nous transmettre dans les meilleurs délais :

- Un état des lieux exhaustif de la vie associative à Saint-Ouen, un diagnostic largement partagé qui nous permettrait de mieux appréhender la situation des associations audoniennes.
  - *Le nombre exact d'associations audoniennes, celles domiciliées à l'extérieur de Saint-Ouen et qui y mènent des actions.*
  - *Le nombre d'associations qui réalisent des actions quotidiennes dans les domaines éducatif, social, socioculturel, culturel, citoyen, de développement durable, environnemental, de prévention diverse, de solidarité locale nationale voire internationale, d'ordre économique et, celles reconnue d'utilité publique. Bien entendu, il serait fort utile d'indiquer celles ayant une dimension institutionnelle avec parfois une délégation de service public.*
  - *Ce diagnostic doit faire apparaître les difficultés en termes de moyens financiers, logistiques (lieu d'activités, locaux à disposition) et moyens humains (bénévoles)...*
  - *Les associations employant des salariés (type emploi tremplin du CR) et celles pouvant remplir les conditions d'accueil et de gestion de salariés.*

## **La concertation des associations et ses résultats.**

Madame le maire, je vous prie de nous indiquer la méthode de consultation mise en œuvre pour recueillir les besoins et les doléances des associations consultées. **Pourriez-vous rendre publics ces résultats ?** En tous les cas, je vous prie de bien vouloir les faire parvenir dans les meilleurs délais aux élus et associations concernées.

**Y a-t-il eu présentation, aux associations et citoyens Audoniens, de différentes possibilités ou propositions de lieu pouvant accueillir ce que vous appelez « Maison de la Vie Associative et du citoyen » ?** Si oui, le document résultat de la concertation devra faire apparaître les éléments ayant pesé de façon significative sur le choix définitif du lieu où sera implanté la nouvelle structure.

Sans mettre en cause la nécessité d'un lieu de vie pour le tissu associatif audonien, certains riverains ont fait savoir lors d'une réunion à la maison de quartier Landy, leur opposition au projet de construction. Ils ont indiqué pour certains être prêts à aller s'il le faut devant les juridictions compétentes comme. **Ces riverains ont-ils été préalablement consultés?** Si oui, prière de faire apparaître les résultats de ces concertations.

Madame le maire, je continue de penser que notre ville, au regard de notre situation financière en cette période de crise économique et financière, pourrait se passer de dépenses nouvelles. **Ne serait il pas envisageable de rénover et d'aménager notre ancienne bibliothèque pour accueillir la vie associative ?** Cet équipement, connu de tous, pourrait offrir d'énormes possibilités d'organisation d'actions de développement en plein cœur de ville. Ce serait à mon humble avis une véritable reconnaissance du tissu associatif et la valorisation de leur implication quotidienne dans la vie de la cité au sens noble du terme.

Vous m'aviez indiqué au dernier conseil municipal que je me trompais sur le montant de la construction de votre nouvelle « Maison de la vie associative et du citoyen ». Soit, **pouvez-vous alors nous indiquer aujourd'hui le montant estimatif de cette opération ?** Aussi, je vous demanderais de bien vouloir, à titre comparatif, nous faire part du coût que représenteraient éventuellement les travaux de rénovation, d'aménagement et d'équipement de notre ancienne bibliothèque.

Ne serait pas pertinent de mettre en place d'un dispositif, une de plus certes mais plus efficace, de rencontres entre les associations et les élus de la majorité comme de l'opposition dont moi bien sûre. Nous pourrions ainsi auditionner dans la transparence, les responsables et bénévoles associatifs sur leurs besoins et demandes en ce qui concerne la vie associative et la bâtisse dont il s'agit aujourd'hui.

Si vous décidez de ne pas changer d'avis et d'aller jusqu'au bout de votre démarche avec la construction de votre équipement rue Jean/Avenue G. Péri, je proposerais alors d'organiser de véritables rencontres, en présence des élus, avec les riverains et les associations qui seront amenés à vivre au quotidien dans le voisinage. Ceci éviterait les problèmes que nous connaissons à Etienne Dolet entre Mains d'œuvres et ses voisins.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

**Mamadou KEITA**  
Conseiller municipal

Président du groupe de Gauche « Ensemble pour Saint-Ouen »